

Ordonnances sécurisées dupliquées A4

Référence 04824-P



Prix du produit :

54,97 € taxe inclu

Description brève du produit :

Ordonnance sécurisée conforme, certifiée AFNOR fabriquées par Luquet&Duranton.

VOUS ÊTES EN PROFESSION LIBÉRALE OU PROFESSIONNEL DE SANTÉ RETRAITÉ :

1 - choisissez la quantité des blocs d'ordonnances.

2 - cliquez sur le bouton **PERSONNALISER** et téléverser une copie de votre ordonnance.

Votre ordonnancier sera conçu **SELON NOTRE MODÈLE STANDARD** et avec les informations contenues dans la copie de l'ordonnance que vous nous transmettez ici.

Vous pourrez voir le rendu final sur le BAT que vous allez recevoir.

Attention : Ne remplir qu'un seul formulaire par bloc - Chaque bloc personnalisé devant

faire l'objet d'une commande unique.

Important : À partir du 1er décembre 2024, le Tramadol et la Codéine devront obligatoirement être prescrits sur des ordonnances sécurisées.

Attention : La livraison se fait à l'adresse mentionnée sur les ordonnances.

Description du produit :

Ordonnances sécurisées conformes fabriquées par la société LUQUET & DURANTON certifiée AFNOR.



Commande en ligne
Sur cette page



Renseignements par téléphone
01 48 59 11 59



2 - VALIDATION DU BÂT (Bon À Tirer)

Nous vous enverrons par email un BÂT **que vous devrez valider** pour que nous puissions lancer la fabrication.

En cas d'annulation de commande après saisie du BAT, des frais de traitement peuvent être facturés.

3 - RÉCEPTION DE VOTRE COMMANDE

Après validation de votre BÂT, vos blocs d'ordonnances vous seront livrées en mains propres via notre transporteur DPD dans un délai de 72h.

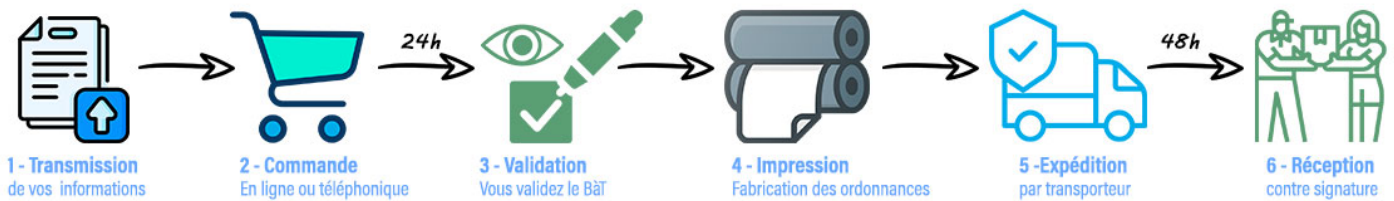
La livraison contre signature est une obligation de l'AFNOR.

IMPORTANT !

La livraison se fait à l'adresse mentionnée sur les ordonnances.

Si vous êtes médecin retraité, vous devez également nous transmettre une copie de votre attestation d'inscription à l'ordre des médecins datant de moins de 3 mois (*pas de copie de carte, ni justificatif de paiement de cotisation*).

Comprendre les étapes pour les commandes d'ordonnances :



Le délai de livraison est estimé à 72h maximum. Il peut varier en fonction du temps que vous mettez à valider le bon à tirer.

Caractéristiques

Blocs de **50 ou 100 ordonnances sécurisées**, dupliquées et encollées en tête.

Format A4 : 21 x 29,7 cm.

Impression bleue.

Papier sécurisé 85 g/m2 avec caducée en filigrane avec double autocopiant.

Ordonnances protégées fabriquées par la société LUQUET & DURANTON : conformes aux normes AFNOR, au référentiel des ordonnances protégées (R280).

Les mentions entre parenthèses sont données à titre d'exemple. Les mentions avec un * sont obligatoires selon la réglementation Afnor.

Vous pouvez également [télécharger le modèle avec les données d'impression](#) et nous le renvoyer rempli avec votre commande.

Une fois votre commande effectuée, vous recevrez par email un "Bon À Tirer" de vos ordonnances à valider pour le lancement en fabrication de votre bloc.

Qu'est-ce qu'une ordonnances protégées ?

Les ordonnances protégées, appelées également ordonnances sécurisées sont utilisées pour la prescription de médicaments classés dans la catégorie stupéfiants ou inscrits sur les listes I et II des substances vénéneuses. Elles sont obligatoires en application de l'article R-132-5 du code de la santé publique.

Où acheter des ordonnances sécurisées ?

Ce types d'ordonnances est soumis à une réglementation très stricte et seuls les imprimeurs et fabricants d'ordonnances possédant une attestation établie par AFNOR Certification sont habilités à fournir des ordonnances sécurisées. Notre fournisseur, Luquet et Duranton est depuis de nombreuses années agréé par l'AFNOR, c'est un acteur majeur dans le secteur de

l'impression des ordonnances médicale.